

Nous vous rappelons que toute question relative à des réorganisations de services doit impérativement être à l'ordre du jour d'un CTL.

Dans ce cadre, l'intersyndicale ne participera pas à cette réunion du 11 janvier. Conformément au projet de règlement intérieur, la moitié des élus titulaires demande la convocation d'un CTL dans les plus brefs délais sur ce sujet. Ils vous demandent également de présenter ce jour-là l'exécution budgétaire 2012, promise en points d'étape réguliers, ainsi que le budget 2013.

L'intersyndicale de Seine-Maritime vous présente ses meilleurs vœux 2013. Que cette année soit constructive et fructueuse pour les conditions de travail des agents et la qualité du service public rendu par notre administration non prioritaire mais « au cœur de la République ».

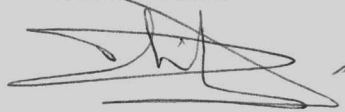
Les élus titulaires au CTL,

Dominique Saline



Fabrice Tavernier

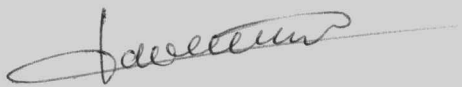
Hervé Pinel



pour CGT Finances Publiques.

pour FO-DGFIP.

Yves Certain



pour Solidaires Finances Publiques.

Marie-Laure Berthaud pour CFDT Finances Publiques.

